

COLLÈGE AU CINÉMA
Bilan Saison 2015-16
Programmation Saison 2016-17

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 31 MARS 2016

PRÉSENTS :

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Camille Hervé, adjointe au chef de service Partenariats et interventions culturelles
Magali Rayer, assistante de projets culturels

Education nationale : DSDEN des Hauts-de-Seine et rectorat de l'académie de Versailles

Françoise Colcanap, chargée de mission Éducation artistique et culturelle, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN 92)

Mathieu Rasoli, coordinateur « collège au cinéma » et formateur pour la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN 92) et Rectorat de l'académie de Versailles (DAAC)

Canopé

Marie Estelle Fabre, service des actions pédagogiques

Exploitants de salles de Cinéma

Eric Jolival, Cinéma Le Capitole – Suresnes, exploitant et coordinateur

Florence Guillaume: Cinéma Landowski – Boulogne-Billancourt

Jean-Serge Pennetier : Cinéma Jean Vigo – Gennevilliers

Chefs d'établissements

Jocelyne Gosnet, Principale, Collège Voltaire – Asnières-sur-Seine

Sylvie Potin, Principale, Collège Pasteur – Gennevilliers

Clotilde Mutio-Desvallees, Principale adjointe, Collège Paul Eluard – Nanterre

Christine Nicolaï, Principale adjointe, Collège Maréchal Leclerc - Puteaux

Enseignants

Frédérique Durand Delacre, professeure de Lettres modernes, Collège Saint Thomas de Villeneuve – Chaville

Isabelle Grenier, professeure documentaliste, Collège Vincent Van Gogh – Clichy

Patrice Burnel, professeur de Lettres modernes, Collège Victor Hugo – Issy-les-Moulineaux

EXCUSÉS :

Conseil départemental des Hauts-de-Seine :

Stephan Kutniak, Directeur général adjoint du pôle culture

Eugénie Caron-Lambert, Chef du service partenariats et interventions culturelles au pôle culture

DRAC Île-de-France

Antoine Trotet, conseiller cinéma et audiovisuel – Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Île-de-France

CNC

Bernard Kuhn, chargé de mission pour la coordination nationale « Collège au cinéma », Centre National du Cinéma et de l'Image animée (CNC)

Délégation académique à l'action culturelle de Versailles – Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Marianne Calvayrac, déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, conseillère du recteur,

Cécile Crosnier, conseillère cinéma et audiovisuel

Exploitants de salles de Cinéma

Aïssa Ben Braham : Cinéma MJC – Colombes

Stéphanie Chayla : Cinéma Le Select – Antony

Chefs d'établissements

Annie Touati, Collège Landowski – Boulogne-Billancourt
Olivier Maison, Collège Notre-Dame – Bourg-la-reine
Tatiana Consiglio, Collège La Source – Meudon
Myriam Blanchard, Collège André Maurois – Neuilly

Enseignants

Ilhem Amira, Collège André Malraux – Asnières-sur-Seine
Jean-Christophe Hay, Collège Landowski – Boulogne-Billancourt
Laure Mammi, Collège Marguerite Duras – Colombes
Adelaide Braconnier, Collège Robert Doisneau – Montrouge
Julie Charbonnel, Collège Saint Exupéry – Vanves
Carole Gayraud, Collège Georges Pompidou – Villeneuve-la-Garenne

Ouverture et mot d'accueil de Camille Hervé qui souligne l'attachement du Département au dispositif national et partenarial « Collège au cinéma ». Le Département, a maintenu son soutien au dispositif pour cette saison 2015-2016 en accueillant 10 000 collégiens en cette année un peu particulière, troublée par des événements qui ne rendent que plus nécessaires l'éducation à l'image.

Elle présente l'ordre du jour, et propose un tour de table afin que chacun puisse identifier les nouveaux membres.

Malgré le nombre d'absents, les présents sont suffisamment représentatifs pour que le comité de pilotage soit maintenu.

A.Premier bilan de l'année scolaire 2015-2016

Document fournis :

- circulaire de rentrée scolaire co-signée
- modalités d'inscription au dispositif

1) Bilan

Rappel des films cette saison :

FILMS 6^{ème} - 5^{ème}

1. 1er trimestre
Le Tableau de Jean-François Laguionie (2011, 1h16)
2. 2ème trimestre
Cyclone à la Jamaïque d'Alexander Mackendrick (1965, 1h44)
3. 3ème trimestre
Wadjda de Haifaa Al Mansour (2012, 1h37)

FILMS 4^{ème} - 3^{ème}

4. 1er trimestre
Persepolis de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud (2007, 1h35)
5. 2ème trimestre
Du Silence et des ombres de Robert Mulligan (1962, 2h09)
6. 3ème trimestre
Benda Bilili de Renaud Barret et Florent De la Tullaye (2010, 1h25)

Cette saison 2015/2016, 10 005 collégiens ont participé au dispositif « Collège au cinéma », soit 396 classes inscrites, chiffre qui est en légère augmentation par rapport à la saison précédente qui avait accueilli 9 982 élèves. La répartition par niveau est homogène puisque 5 302 élèves proviennent du niveau 6^{ème}/5^{ème} et 4 703 du niveau 4^{ème}/3ème. 368 enseignants participent cette année à ce dispositif.

Quelques chiffres clés de cette saison :

Le dispositif concerne en 2015-2016 :

- 57 élèves de 6 classes ULIS
- 293 élèves de 21 classes SEGPA
- 108 élèves de 6 classes UPEAA
- Soit 458 élèves et 33 classes
- 77 établissements, dont 6 privés, soit 5 collèges de moins que l'an passé. Ces collèges appartiennent à 31 communes sur 36 du Département.
- 28 cinémas, répartis sur 27 communes, soit un de moins que la saison précédente. Deux cinémas ont fait le choix de ne pas s'inscrire dans le dispositif mais de privilégier l'accueil du dispositif destiné aux élèves du primaire *Ecole et cinéma* (cinémas de Bagneux et Sèvres).

Cette année, les demandes d'inscription étant sensiblement supérieures à 10000 élèves, il a fallu demander à certains collèges de désinscrire une classe et appliquer de façon stricte les critères énoncés dans la circulaire :

- 40% maximum des effectifs pour les collèges de moins de 700 élèves
- 8 classes maximum pour les collèges de plus de 700 élèves
- un minimum de 2 classes par niveau

Soumis à des contraintes budgétaires, le Conseil Départemental ne peut en effet pas répondre à toutes les demandes et souhaite, pour 2016-2017, maintenir le dispositif en plafonnant le nombre de collégiens inscrits à 10 000, et continuer à proposer un accueil de qualité aux collégiens et aux enseignants.

Magali Rayer rappelle que le Conseil départemental a décidé de privilégier le financement des places de cinéma et qu'il ne financera désormais plus le transport en car des classes.

Du point de vue de l'organisation générale, le Département n'a pas rencontré de difficulté particulière, hormis sur la mission de mise sous pli externalisée confiée à l'Esat, au 2^{ème} trimestre (changement de personnel), ce qui a retardé la distribution des documents.

Il est rappelé que les documents pédagogiques sont à retirer par chaque établissement dans le collège de référence désigné par commune : Magali Rayer a envoyé pour le 3^{ème} trimestre le tableau récapitulatif à tous.

Point sur les conséquences des attentats de novembre 2015 :

1 établissement (le collège Seurat à Courbevoie) a décidé de ne pas participer aux projections prévues car les élèves devaient prendre les transports en commun pour se rendre au cinéma (ce qui était interdit par la directive ministérielle du fait du déploiement de Vigipirate et de l'état d'urgence).

Une dizaine de cinémas a dû reporter des séances. Le Département salue les efforts faits par les salles de cinéma du département qui ont su s'adapter aux contraintes et trouver avec les établissements scolaires les moyens de reporter les séances annulées.

2) Bilan quant aux journées de projection et à la formation (Rectorat, DSDEN)

Présentation du bilan par Mathieu Rasoli, coordinateur « collège au cinéma » et formateur pour la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

- **Les journées de formation-projection** ont accueilli 167 et 148 enseignants en octobre et 260 en février soit une fréquentation de 75%. Bien que les dates de ces formations apparaissent dans la circulaire dès septembre on constate 25% d'absents. Afin de renforcer la communication aux enseignants, les dates seront rappelées sur le site hébergé par l'atelier Canopé Hauts-de-Seine et envoyées aux coordinateurs.

Madame Nicolaï, principale adjointe explique que les contraintes fortes subies par les établissements, et la multiplicité des formations, notamment dans le cadre de la mise en place de la réforme des collèges, a parfois rendu difficile la gestion des absences des enseignants, et que cela a pu contraindre un chef d'établissement à limiter le nombre d'enseignants (par niveau) qui bénéficient de la formation, même s'il est convaincu de l'importance et de l'intérêt de la formation.

Pour faciliter la communication, un vademecum à destination des coordinateurs précisera le rôle du coordinateur, les modalités d'inscription de rentrée (au dispositif et aux formations), le nom et le rôle des différents interlocuteurs, etc. ; toutefois il est indispensable que les enseignants utilisent effectivement leur boîte mail professionnelle (en----@ac-versailles) afin que la coordination puisse leur transmettre efficacement toutes les informations nécessaires et utiles, quitte à ce qu'ils paramètrent le renvoi des messages de cette boîte de/vers l'ENT des collèges.

Françoise Colcanap souligne que certains enseignants ont émis le souhait, en complément de la formation, de bénéficier avec leurs élèves d'interventions de spécialistes du cinéma en classe, comme cela est proposé dans le cadre du dispositif *Lycéens et apprentis au Cinéma*. Ce souhait pourrait trouver un écho dans les projets en cours de réflexion que mène le Département autour de parcours EVP d' « éducation à l'image »

Par ailleurs, le coordinateur cinéma s'engage à communiquer aux exploitants inscrits dans le dispositif les dates de formation.

- **Autres formations**

Au moins un enseignant par établissement s'est inscrit aux ateliers d'analyse ce qui représente 50% de fréquentation. Quelques soucis de communication, et des coïncidences de dates sur certaines formations (stage cinémathèque, stage réforme des collèges) n'ont pas permis la présence de tous les enseignants inscrits à certains ateliers

Pour ce qui est de l'évaluation des formations, 100% des enseignants sont satisfaits des stages à la cinémathèque, 91% des ateliers d'analyse et 90% des journées de projections-conférences.

Concernant la programmation pas de retours négatifs des enseignants, des élèves, ni des parents. La programmation de cette année semble avoir été unanimement appréciée..

Camille Hervé et Françoise Colcanap rappellent que certes *Collège au Cinéma* favorise comme le soulignent les enseignants, l'ouverture culturelle des élèves, mais qu'il est aussi avant tout un dispositif d'éducation à l'image, et qu'éduquer à l'image, c'est aussi éduquer à la citoyenneté, objectif perceptible à travers le choix des films de la programmation

Pour conclure Françoise Colcanap rappelle à quel point il est essentiel que les enseignants qui participent au dispositif aient vu tous les films de la programmation et puissent participer à la formation, comme l'exige le cahier des charges du dispositif rappelé chaque année dans la circulaire.

3) Bilan de la coordination des projections et circulations des copies

Présentation par Eric Jolivald, coordinateur cinéma et exploitant au cinéma Le Capitole de Suresnes. Le coordinateur redit l'attachement des salles au dispositif qui cette année encore malgré les événements s'est bien déroulé. Il rappelle que le Département est une des collectivités qui accueille le plus de collégiens en Ile-de-France.

Bien que les attentats aient perturbé l'accès à certaines séances, comme l'a déjà mentionné Magali Rayer, des solutions ont été trouvées. Grâce à la bonne coordination et à l'adaptabilité des salles la plupart des séances ont pu être reportées. Le distributeur Diaphana, conciliant, a contribué à la réussite de l'organisation qui a dû être mise en place en urgence.

Les salles par l'intermédiaire des exploitants soulignent toutefois la difficulté d'obtenir les DCP (Digital Cinéma Package) par anticipation. La difficulté se fait sentir surtout en début de dispositif pour les premières projections en octobre.

Un comité réunissant des exploitants du territoire va se réunir pour réfléchir à des solutions possibles.

Les établissements scolaires dans leur grande majorité n'ont pas rencontré de difficulté dans leur collaboration avec les salles de cinéma. Les rares problèmes rencontrés concernent plutôt les cinémas situés dans des équipements qui ne disposent de personnel dédié au cinéma.

Il est rappelé que c'est à chaque cinéma de contacter le coordinateur et les établissements scolaires dans le cadre de la circulation des copies des films, afin de convenir en concertation des dates de projection.

Le coordinateur rappelle l'importance pour les collégiens de voir les films en salle et de fréquenter leur cinéma de proximité.

Jean-Serge Pennetier, directeur du cinéma de Gennevilliers, rebondit sur la remarque de Magali Rayer qui disait que l'augmentation du nombre de collégiens participant au dispositif pourrait poser pour certains cinémas des difficultés d'accueil. Les salles du Département sont des structures hétérogènes comprenant des locaux, des personnels, des moyens, des budgets différents. Tous ne pourraient pas augmenter leur capacité d'accueil et accepter des effectifs plus nombreux.

Avec les nouveaux rythmes scolaires dans le primaire, il devient plus difficile de trouver des créneaux disponibles pour le dispositif *Collège au cinéma* comme pour *Lycéens et apprentis au Cinéma*

B.Choix des films pour l'année scolaire 2016-2017

Documents fournis :

- liste des films 2016/2017
- liste des films entrants avec commentaires du CNC

1) Présentation des films préconisés par le comité de visionnage

Depuis de nombreuses années un comité de visionnage se réunit afin de proposer une pré-sélection des films pour la saison à venir.

Le comité de visionnage est composé de

- 2 représentants du Rectorat et de la DSDEN : Françoise Colcanap, Mathieu Rasoli
- 2 enseignants : Patrice Burnel et Jean-Christophe Hay
- 1 représentant du Département : Magali Rayer
- le coordinateur-salles : Eric Jolivalt

Le Centre National du Cinéma et de l'image animée a communiqué la nouvelle liste des films proposés pour *Collège au cinéma* 2016-2017. Le comité de visionnage soumet au comité de pilotage cette nouvelle liste ramenée à 47 films car en ont été enlevés les films vus les quatre dernières années. La liste des films entrants pour la saison 2016-2017 a également été remise à l'ensemble du comité.

Rappel des critères de choix des films qui guident le comité de visionnage afin de trouver un équilibre dans la programmation : film en noir et blanc, en couleurs, film de patrimoine, film contemporain, film francophone, film en langue étrangère et sous-titré, film d'animation, film appartenant à une cinématographie rare, film qui soulève des questions de citoyenneté

Proposition est faite au comité que la programmation 2016/2017 soit thématique :

- « les adoptés » 6^{ème}/5^{ème},
- « visible/invisible » 4^{ème}/3^{ème}

Présentation de la pré-programmation par Mathieu Rasoli qui précise que l'intérêt d'une programmation thématique est avant tout de permettre aux élèves et aux enseignants de s'approprier davantage les films en créant une cohérence dans la programmation. En outre, certains enseignants pourraient en profiter pour inclure le dispositif aux nouveaux EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires). Enfin les thèmes permettront d'orienter le contenu des formations.

Niveau 6^e/5^e

Thème « les adoptés »

- 1/ *Couleur de peau miel* de Jung & L.Boileau ou *Mon Oncle* de Jacques Tati
- 2/ *Mon Oncle* de Jacques Tati ou *Oliver Twist* de D. Lean
- 3/ *Ilo Ilo* d'A. Chen ou *La Pivellina* de T. Covi et R. Frimmel

Niveau 4^e/3^e

Thème «Visible/Invisible »

- 1/ *Au revoir les enfants* de L. Malle ou *Couleur de peau miel* de Jung & L.Boileau
- 2/ *L'Aventure de Mme Muir* de J Mankiewicz ou *Fenêtre sur cour* d'A. Hitchcock
- 2/ *Enfance clandestine* de B. Avila ou *Biancaneives* de P. Berger

2) Echanges sur la programmation et choix collégial des films pour 2016/2017

Validation par le comité des deux thématiques proposées par niveau.

A noter : le choix pour les 6^e/5^e au 3^{ème} trimestre de *La Pivellina* fait suite à une discussion amorcée par Florence Guillaume (Cinéma Landowski à Boulogne-Billancourt) sur la prise en compte de la parité hommes/ femmes quant au choix des réalisateurs. Force est de constater que la liste nationale propose peu de films réalisés par des femmes, et que, plus généralement, les réalisateurs de cinéma sont plus souvent des hommes.

Le comité de pilotage suggère que le comité de visionnage soit dorénavant attentif autant que possible à la présence, parmi les films retenus, de films réalisés par des femmes..

FILMS 6^{ème}- 5^{ème}

1. 1er trimestre
Couleur de peau : miel de Jung et L. Boileau (2012)
2. 2ème trimestre
Mon Oncle de J.Tati (1958)
3. 3ème trimestre
La Pivellina de T.Covi et R.Frimmel (2009)

FILMS 4^{ème}- 3^{ème}

4. 1er trimestre
Au revoir les enfants de L.Malle (1987)
5. 2ème trimestre
L'aventure de Mrs Muir de J.Mankiewicz (1947)
6. 3ème trimestre
Enfance clandestine de B.Avila (2013)

Tous ces films sont disponibles en DCP

A. Journée du 9 juin et perspectives pour l'année scolaire 2016-2017

1) Journée du 9 juin 2016

La journée-bilan annuelle est programmée le Jeudi 9 juin 2016 au cinéma Le Capitole à Suresnes. Organisée conjointement par l'Education nationale et le Département dans le cadre de la formation des enseignants, cette journée se déroulera en trois temps :

- **matinée** : bilan et nouvelle programmation

- retours d'expériences des enseignants
- présentation par le coordinateur-formateur de la programmation de la saison 2016/2017.

- **l'après-midi** sera consacrée à la projection d'un film (ou d'extraits de films) hors dispositif avec intervention d'un professionnel : seront abordées des questions de cinéma liées à la post-production.

2) Perspectives et propositions

Le comité de pilotage a validé la proposition d'une réunion d'un comité restreint (la coordination : DSDEN, CD, coordinateur salles) en mai afin

- de réécrire la circulaire,
- clarifier les rôles des divers partenaires et participants.
- redéfinir les critères d'inscription au dispositif

- Dans le cadre d'un contexte budgétaire contraint, le Département demande à la coordination de réfléchir aux critères et aux modalités d'inscription permettant de continuer à accueillir 10 000 collégiens : privilégier les zones d'éducation prioritaires, prendre en compte l'ancienneté de participation de l'établissement, demander un effort aux établissements qui inscrivent le plus de collégiens...

- Le Département mène par ailleurs une réflexion pour créer des parcours d'éducation à l'image dans le cadre du dispositif EVP.

- Les exploitants demandent à l'atelier Canopé Hauts-de-Seine s'il pourrait extraire une image fixe de chaque DCP, afin qu'elle soit projetée au début de chaque séance et permette ainsi de rappeler la programmation (échéance : la rentrée prochaine)

- Une dernière suggestion, répondant à la demande d'enseignants, exprimée dans le cadre du bilan de 2014-2015 : l'impression et la distribution d'une carte « Collège au cinéma » qui permettrait à chaque élève participant au dispositif de bénéficier du meilleur tarif en vigueur dans les salles partenaires du département, l'idée étant de promouvoir la cinéphilie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H